

Dernier appel pour le denier



Comme les rois mages, offrez un cadeau !

Peut-être n'avez-vous pas encore effectué votre don pour le denier de l'Église ?

La déduction fiscale est de 66% si vous donnez avant le 31 décembre 2023.

Prenez les rois mages de vitesse !

[JE DONNE →](#)



Prenez les rois mages de vitesse

Et donnez à votre Eglise avant le 31 décembre

Déduction fiscale de -66% pour les dons effectués en 2023

